

Annexe n°1
Fiche d'agrément d'une société prestataire en crowdfunding
en investissement dans des valeurs mobilières

1. Personne(s) qui assure(nt) la responsabilité du dossier d'agrément :

- Nom et prénom:
- Qualité du signataire:
- Adresse:
- Téléphone:
- Email:
- Signature:

2. Caractéristiques de la société objet de la demande d'agrément :

- Dénomination sociale:
- Adresse du siège social:
- Téléphone:
- Email:
- Adresse du site internet de la plateforme de crowdfunding gérée :
- Montant du capital social :
- Répartition du capital social :
- Identité de chaque actionnaire direct ou indirect, personne physique ou personne morale détenant 20% ou plus des droits de vote ainsi que l'identité du bénéficiaire effectif de la société :
 - Pour les personnes physiques : nom et prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et coordonnées accompagnés d'une copie d'un document officiel attestant de leur identité ainsi qu'un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent pour les personnes étrangères (attestation sur l'honneur de leur intégrité),
 - Pour les personnes morales : dénomination sociale, adresse du siège social, les coordonnées, montant et répartition du capital social, identité du bénéficiaire effectif et des dirigeants accompagnés d'un extrait du registre national des entreprises et d'un document équivalent pour les entités étrangères.
- Identité des dirigeants de la société mentionnés au tiret 5 de l'article 2 du présent règlement :
 - Pour les personnes physiques : nom et prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et coordonnées accompagnés d'une copie d'un document officiel attestant de leur identité, du curriculum vitae avec leur déclaration sur l'honneur attestant de son exactitude, des justificatifs de leurs compétences et de leur expérience professionnelle ainsi qu'un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent pour les personnes étrangères (attestation sur l'honneur de leur intégrité),

- Pour les personnes morales : dénomination sociale, adresse du siège social, les coordonnées, montant et répartition du capital social, identité du bénéficiaire effectif et des dirigeants accompagnés d'un extrait du registre national des entreprises et d'un document équivalent pour les entités étrangères avec présentation de l'identité du représentant permanent selon les mêmes modalités que celles du dirigeant personne physique.
- Date de nomination et la durée de leur mandat :
- Leurs modalités de désignation (PV ...) :

3. Programme d'activité de la société :

- Présentation de l'activité de la société y compris les services liés à l'activité principale :
- Les modalités selon lesquelles la société entend mener son activité notamment le type de contributeurs visés (institutionnels/particuliers/résidents/non-résidents ...) et, le cas échéant, les évolutions prévues dans ce domaine :
- Les volumes d'affaires envisagés sur trois années et les hypothèses retenues concernant le montant et l'évolution de ces volumes :
- Les états financiers prévisionnels établis sur 3 ans ainsi que les hypothèses ayant servis à leur élaboration :
- Des informations sur les sources de financement de la société (prêts, dons le cas échéant) :
- Présentation détaillée des charges prévisionnelles de la société :
- Pour les sociétés déjà constituées, les états financiers du précédent exercice certifiés :

4. Les moyens matériels et les modalités de conservation des données :

- Description des moyens dont disposera la société. Les éléments fournis doivent permettre de démontrer l'adéquation des moyens matériels avec l'activité prévue. Les modalités de conservation des données doivent également être précisées (périodicité, forme, lieu, durée).
- Les outils informatiques et les applications :
 - leur dénomination et leurs fonctionnalités,
 - leur provenance (modèle propriétaire, location et liens éventuels avec la société ...),
 - leurs limites éventuelles (notamment en matière de contrôle automatisé).
- Le système d'information :
- La structure du site internet de la plateforme de crowdfunding:
- Les modalités d'alimentation des bases de données sous-jacentes et les modalités de conservation :

- Les procédures et les outils de sécurité informatique (accès aux données et aux systèmes, sécurité des réseaux, pistes d'audit, sauvegarde, ...) au regard des objectifs de sécurité :
- Préciser s'il existe un lien informatique avec le dépositaire teneur de compte. Si ce lien n'est pas prévu, il faut décrire les dispositions prises par la société afin de pallier à cette absence.
- Description du dispositif de certification électronique obtenu auprès d'un fournisseur de services de certification électronique agréé par l'Agence Nationale de Certification Electronique :
- Description du plan de continuité de l'activité :
- Présentation du projet de manuel de procédures de la société :
- Description des locaux professionnels et les modalités de leur utilisation (propriété, location) et si la société les partagera avec d'autres entités :

5. Les moyens humains :

- Description détaillée de l'organigramme précisant notamment les liens de rattachement hiérarchique :
- Le profil des personnes responsables des principales activités et le nombre de leurs collaborateurs y compris le cas du personnel détaché ou mis à disposition et dans ce cas le modèle de contrat de détachement ou de mise à disposition doit être présenté :
- Le profil du responsable de contrôle de la conformité et de contrôle interne et du correspondant de la commission tunisienne des analyses financière et de son suppléant :
- Préciser, s'agissant des modalités de rémunération du personnel, si la rémunération des responsables commerciaux comprend une part variable :

6. Les modalités d'externalisation des fonctions :

- Description des fonctions objet d'externalisation :
- Identité des établissements au profit desquelles les fonctions ont été externalisées (dénomination, statut, groupe de rattachement, moyens quantitatifs et qualitatifs, brève présentation) :
- Durée du contrat :
- Le mode de rémunération de l'externalisation :
- Les modalités d'information de la société notamment en cas de dysfonctionnements ou d'anomalies :
- Les contrôles mis en place des fonctions externalisées et leur périodicité, notamment pour vérifier le respect des dispositions législatives et réglementaires :
- Les conditions de révocabilité de l'externalisation :

7. Les procédures relatives au contrôle :

- Les moyens et les procédures mis en place par la société dans le cadre du dispositif de contrôle de la conformité et de contrôle interne :

- les procédures de contrôle de 1^{er} et 2^{ème} niveau mises en place,
 - le programme de travail en matière de contrôle de la conformité et de contrôle interne (nature et périodicité des différents contrôles).
- Les conditions de mise en œuvre et de contrôle des dispositions déontologiques :
 - moyens mis en œuvre afin de respecter les dispositions légales et réglementaires,
 - la fréquence et le mode opératoire des contrôles déontologiques,
 - politique en matière de gestion des conflits d'intérêts notamment s'agissant des opérations personnelles du personnel de la société ainsi que des modalités de rémunération variable des responsables de l'activité.
 - Présentation des règles et procédures de sauvegarde des données à caractère personnel :
 - Description du dispositif de gestion des risques :
 - Description des procédures de prévention des opérations de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et des prolifération des armes notamment (les procédures en ce qui concerne la recherche de l'identité du bénéficiaire effectif de l'opération, les procédures en matière de vigilance et de déclaration des opérations ou transactions suspectes, formation et information du personnel sur le sujet...) :
 - Présentation des modalités de réception et de traitement des réclamations des contributeurs et des porteurs de projets :

8. Les modalités de prestation de l'activité de crowdfunding en investissement dans des valeurs mobilières :

- Description des stratégies d'investissement poursuivies pour choisir les projets à présenter sur la plateforme de la société :
- Détermination des procédures et des modalités de prise de la décision d'investissement :
 - si des comités d'investissement existent : liste des participants, types de décision, périodicité, traçabilité des décisions,
 - les sources d'informations sur les projets.
- Description des modalités de réalisation des investissements projetés : investissement direct ou via une autre société et dans ce cas, il faut mentionner les types de liens juridiques, financiers et les conventions liant les deux sociétés avec la mention que la société émettrice des valeurs mobilières a pour objet unique la participation au capital de la société porteuse du projet :
- Description des caractéristiques générales des offres de « Crowdfunding » présentées :

- Détermination des modalités d'évaluation de la société porteuse du projet présenté :
- Description des modalités de suivi des opérations de souscription des valeurs mobilières :
- Description des modalités de suivi de la réalisation des projets présentés :
- Description des modalités de rémunération de la société prestataire en crowdfunding en investissement dans des valeurs mobilières par les contributeurs et les porteurs de projets en précisant les frais liés à chaque service :
- Les conditions générales d'utilisation de la plateforme de « Crowdfunding » et notamment :
 - les procédures permettant de prendre connaissance du patrimoine des contributeurs, de leur expérience en matière d'investissement dans des valeurs mobilières, de leurs objectifs d'investissement, des risques qu'ils peuvent accepter et de l'adéquation de l'offre avec leur situation personnelle,
 - les modalités d'information des contributeurs des risques liés au crowdfunding (risque de perte totale ou partielle du capital investi, risque d'illiquidité, difficulté d'évaluation de la société porteuse de projet, risque de défaut de remboursement pour les obligations...).
- La périodicité et la nature des informations destinées aux contributeurs :
- Les clauses principales du contrat à conclure avec le dépositaire teneur de compte :
- Description des moyens de collecte des fonds conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi n°2020-37 du 6 août 2020 susvisée:
- Description des modalités de gestion des fonds déposés dans le compte ouvert auprès du dépositaire teneur de compte et ce, pour chaque projet avec indication des conditions de paiement :
- Description des cas, des délais et des modalités de remboursement des fonds aux contributeurs lorsque le montant visé n'a pas été collecté :
- Les projets de contrats types entre les porteurs de projets et les contributeurs :
- Les clauses principales du contrat d'assurance prévu à l'article 44 de la loi n°2020-37 du 6 août 2020 susvisée (types de risques couverts et taux de couverture) :
- Description des procédures à prendre pour sauvegarder les droits des contributeurs en cas de cessation d'activité de la société :

9. Commissariat aux comptes :

- Nom et adresse des commissaires aux comptes de la société :